

---

[Imprimer](#)

## **Formation – Les clauses d’insertion dans les marchés publics.**

Image

---

**Face à la montée en charge des chantiers en Ile-de-France, notamment dans le cadre de la construction du Grand Paris express mais aussi dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques, la pression sur les recrutements en général et ceux des personnes en insertion en particulier s'accroît, avec l'obligation de satisfaire les clauses sociales imposées dans les marchés publics. Dans ce contexte, CCI Business Grand Paris s'associe au Journal du Grand Paris et vous propose une matinée de formation le 5 novembre, dédiée au bon usage des clauses d'insertion.**

Cette action de formation s'adresse aux représentants de l'ensemble des parties prenantes concernées par ces dispositions, DRH et autres responsables du recrutement dans les entreprises, mais aussi dirigeants et agents territoriaux, dirigeants d'entreprises privées. Elle se propose de rappeler les règles de base des clauses sociales, de montrer comment une contrainte peut devenir une opportunité, d'expliquer la façon d'optimiser ces obligations sociales. Car si le dispositif n'est pas nouveau, sa montée en puissance pose un certain nombre de difficultés.

En présence de : Eric Valy, chargé de projet clauses sociales à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, Raphaële Voss, chef de projet clauses sociales de la plateforme Maximilien, Karine Heudre, directrice du Geiq-GEC Ile-de-France, et Audrey Gutman, responsable d'agence chez Pro emploi, Yvonne Neckenig-Bramon, cheffe de projet développement de l'emploi et responsabilité sociale des entreprises à la SGP, Isabelle Sery, responsable de la stratégie emploi et insertion de Solideo, Bénédicte de Mari, chef de projets achats solidaires à la RATP, Saïd Hammouche, président-fondateur de Mozaïk RH, Xavier Maréchal, chargé de recrutement chez Razel Bec, Didier Baichère, député des Yvelines et ancien DRH.

### **Informations pratiques :**

Espace Saint-Antoine, 196 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris

Tarif (éligible au budget formation) : 490 € HT -> en tant que membre CCI Business Grand Paris, vous bénéficiez 30 % de remise avec le code CCIbusiness.

Renseignements et inscriptions : Valérie Boucault – [vboucault@lejournaldugrandparis.fr](mailto:vboucault@lejournaldugrandparis.fr) – Tél. : 01 43 55 83 60